

Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal

Le Conseil municipal a donné diverses délégations au Maire ou son représentant dans le cadre du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Les actes pris en vertu de cette délibération sont les suivants :

- **Achat de matériel :**

OBJET	SOCIÉTÉ	MONTANT TTC
Tondeuse autoportée	ETCETERRA	9 744,00 €
Tondeuse	ETCETERRA	1 950,00 €
Distributeurs canins	VERT NET	2 973,60 €
Armoires écoles	IKEA PRO	1 370,00 €
Armoires écoles	IKEA PRO	1 766,00 €
Placards périscolaire	IKEA PRO	1 195,00 €
Enrobés froid route	HAUCONCOURT ENROBÉS	3 693,60 €

- **Travaux et fournitures de service :**

OBJET	SOCIÉTÉ	MONTANT TTC
Parking Périsoleil	AGE BÂTIMENT	34 410,00 €
Réalisation entrée + enrobés parking Périsoleil	AGE BÂTIMENT	5 000,40 €
Création plan village	STUDIO COMPO	1 380,00 €
Convention transport	RÉGION GRAND EST	3 679,25 €
Entretien véhicule camion	BERNARD TRUCKS	2 228,63 €
Nettoyage literie école	ETS ST ANTOINE	1 297,33 €
Audit vidéo protection	INEO	1 092,00 €
Formation agents	METZ FRENCHPRO	2 912,00 €
Filets city stade	CONSEILS ET CONSTRUCTIONS	6 229,99 €
Sortie ados	WALYGATOR	1 248,00 €

Le Conseil municipal prend acte de ces informations.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 30 septembre 2025

Le Maire,
Eric GULINO